

Entre:

Le Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon, Le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni de Pikogan, La Nation Anicinape de Kitcisakik, Le Grand Conseil de la Nation Crie, La Ville de Val-d'Or,

Réunis à Val-d'Or le 15 décembre 2015

CONSIDÉRANT la proximité des territoires de nos communautés;

CONSIDÉRANT QUE nous entretenons des liens d'amitiés et d'affaires depuis des décennies;

CONSIDÉRANT QUE nous souhaitons que ces liens grandissent et s'intensifient;

constants; CONSIDÉRANT QUE la cohabitation harmonieuse et pacifique des peuples et des cultures pose des défis

Les signataires conviennent :

De sceller leur réconciliation et leur collaboration durable et équitable;

D'œuvrer au rapprochement de leurs communautés et de leurs membres;

discrimination; De mettre en œuvre les moyens favorisant une cohabitation à l'abri de la violence, du racisme et de la

De favoriser les échanges culturels, sociaux et économiques mutuellement profitables;

l'atteinte des objectifs de la présente Déclaration; De mobiliser membres, citoyens, entreprises, organismes et institutions de leur communauté respective vers

D'inviter les gouvernements du Québec et du Canada à adhérer et à promouvoir les objectifs de la Déclaration;

municipalités contre le racisme et la discrimination S'engager dans la mise en place d'un mouvement panquébécois d'adhésion à la Coalition canadienne des

Signée à : Val-d'Or le 15 décembre 2015

Matthew Coon Come

(On

andi

Grand Chef de la Nation Cris

Salomée McKenzie Cheffe du Lac Simon

Adrienne Anichinapéo Me Coff

della

Cheffe de Kitcisakik

David Kistabish Chef de Pikogan

Maire de Val-d'Or Romeo Saganash, témoin

Pierre Corbeil

Député d' Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou